

La Bachoca

LE MAGAZINE DE LA VIE MURLOISE

DOSSIER

OLD

Comprendre l'obligation légale de débroussaillage et ses impacts pour les habitants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des cartes postales et un timbre à l'effigie de Murles sont disponibles à la vente. Retrouvez-les à la Pause Murloise ainsi qu'à la mairie, pour offrir, collectionner ou simplement garder un souvenir du village.



SOMMAIRE

p. 4 à 6

INSTANTS MURLOIS

Revenons sur les moments forts de la vie murloise sur la période de juin à septembre.

p. 6/7

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un point sur les actualités du Grand Pic Saint-Loup.

p. 8/9

UNE HISTOIRE, UNE MURLOISE

Rencontre avec Coralie dont l'histoire nous inspire.

p. 10/11

MURLES AU QUOTIDIEN

Vie citoyenne, travaux en cours et règles à connaître...

p. 12

ÉTAT CIVIL

Berceaux, alliances et adieux...
Les pages du temps qui passe.

p. 12/13

DOSSIER SÉCURITÉ

Murles s'organise pour vous alerter, vous protéger et recenser les personnes vulnérables.

p. 14

JEUX

Des jeux, des défis,
des moments à partager...
Et une petite surprise en plus !

p. 15

AGENDA

Les rendez-vous qui font vivre la commune et nous rassemblent.

COLLECTE DES DÉCHETS

Jour, couleur du couvercle et les bons réflexes à adopter



Recyclable

Un couvercle qui s'ouvre,
des déchets qui s'envolent.
Un simple tendeur peut tout changer.



Non-recyclable

N'oubliez pas le compost,
le réflexe qui allège nos poubelles.

DÉCHETTERIES

Horaires d'hiver à compter du 1er septembre

• Combaillaux Vailhauques

Vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h
Samedi : 9h – 12h / 14h – 18h
Dimanche : 9h – 12h

• St Gély du Fesc

Lundi : 14h – 18h
Mardi : 9h – 12h / 14h – 18h
Mercredi : 9h – 12h / 14h – 18h
Jeudi : 9h – 12h / 14h – 18h
Vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h
Samedi : 9h – 12h / 14h – 18h
Dimanche : 9h – 12h

Plus d'horaires sur le [site du Grand Pic Saint-Loup](#)

L'EDITO DU MAIRE

Une nouvelle rentrée, une nouvelle Bachoca

L'été s'achève et, avec lui, vient le temps de la rentrée. Les activités reprennent leur rythme, les associations retrouvent leurs adhérents, les services municipaux poursuivent leurs missions et notre commune retrouve progressivement son quotidien.

C'est aussi l'occasion de vous présenter une **nouvelle formule de La Bachoca**. Le conseil municipal a souhaité conserver ce rendez-vous d'information, qui permet de garder le lien avec les habitants, tout en faisant évoluer sa présentation. Plus moderne, plus lisible et adaptée à la diversité des sujets qui rythment la vie de notre commune, cette nouvelle formule a pour vocation de vous informer au plus près de l'action municipale et de la vie locale.

Cette rentrée intervient toutefois dans un contexte qui nous rappelle une réalité désormais bien présente : **l'intensification des effets du dérèglement climatique**. Partout en France, nous avons été confrontés cet été à des événements météorologiques extrêmes : feux hors normes, tempêtes, tornades, évacuations et dégâts considérables. Au-delà des drames humains, ces événements ont également des conséquences importantes sur nos activités et nos territoires.

Face à ces évolutions, nous devons nous préparer collectivement. **Notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil essentiel** pour anticiper, organiser et coordonner la réponse de la commune en cas de situation exceptionnelle. Mais la prévention ne repose pas uniquement sur la collectivité : elle concerne aussi chacun d'entre nous.

C'est notamment le sens des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). **Entretien des abords de son habitation, débroussailler et respecter les règles applicables** permettent de réduire le risque de propagation d'un incendie et de mieux protéger les personnes et les biens. Une page spéciale de ce numéro est consacrée à ces obligations et aux bons réflexes à adopter. La prévention commence par des gestes simples, mais essentiels.

Dans le même temps, la vie de la commune continue. Notre priorité reste d'assurer la gestion des affaires courantes, le bon fonctionnement des services municipaux et l'entretien de notre patrimoine communal. Nous poursuivons également notre soutien aux activités culturelles, sociales et sportives, en lien avec **les associations qui contribuent chaque jour au dynamisme et à la convivialité de notre village**.

Plusieurs projets avancent également, parmi lesquels la rénovation et l'agrandissement des ateliers municipaux. Ces locaux, indispensables au travail quotidien de nos agents, doivent aujourd'hui être adaptés et améliorés afin de leur permettre d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions, avec des équipements à la hauteur des besoins de la commune.

Entre continuité et évolution, cette rentrée est donc placée sous le signe de l'action, de la proximité et de la préparation de l'avenir. Nous continuerons à avancer avec réalisme, en tenant compte des besoins du quotidien et de nos finances, tout en anticipant les défis auxquels notre commune devra faire face.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et bonne lecture de cette nouvelle Bachoca !

Le Maire



CRÉDIT PHOTO : MAIRIE

INSTANTS MURLOIS

LE CAFÉ ÉPICÉ MURLOIS

Un été rythmé !

Malgré un été particulièrement chaud, l'association "**Le Café Épicé Murlois**" a maintenu une programmation riche et conviviale à la Pause Murloise.

La saison a débuté le 21 juin avec une soirée de découverte des vins du territoire en présence de plusieurs producteurs locaux. Puis, de juillet à septembre, quatre rendez-vous musicaux ont animé les soirées murloises. Le groupe Imago a ouvert la saison estivale avec son univers rock et folk, suivi des Rossignoles et de leur orgue de barbarie qui ont fait chanter le public. Le duo Lazy Afternoon a ensuite proposé un répertoire mêlant folk, rock, pop, jazz et chanson française. Enfin, Magda Mango a clôturé l'été avec des sonorités venues des Caraïbes et d'Amérique latine.

À chaque rendez-vous, les bénévoles de l'association ont assuré l'accueil et la restauration, permettant aux habitants et visiteurs de profiter pleinement de cette Pause Estivale. La Pause Murloise poursuit ses activités tout au long de l'année et prépare déjà son programme automne-hiver.

L'équipe du Café Épicé Murlois



CRÉDIT PHOTO : THÉRÈSE ROUVIER



CRÉDIT PHOTO : THÉRÈSE ROUVIER



CRÉDIT PHOTO : ERIC RIGUET

EN HARMONIE

Succès pour la 3^e édition du concert d'été

Le **20 juin dernier**, la commune a accueilli, pour la **3^e édition**, l'**Orchestre d'Harmonie de Gignac** à l'amphithéâtre extérieur. **Devant un public conquis**, les 50 musiciens ont interprété un programme varié mêlant musiques de films, comédies musicales et grands classiques. Une belle soirée musicale placée sous le signe de la convivialité.

EXPRESSIONS MURLOISES

10 ans déjà !

Le **13 octobre 2026**, l'association **"Expressions Murloises"** a célébré la **10^e édition de son traditionnel repas campagnard**. Réunie autour d'un menu apprécié de tous, une cinquantaine de Murlois et d'amis ont partagé un moment de convivialité et d'échanges dans une ambiance chaleureuse. Cette journée a également été l'occasion de revenir sur les dix années d'activités de l'association et de souffler ses bougies autour d'un gâteau anniversaire. Un rendez-vous réussi qui donne déjà envie de se retrouver l'an prochain.

L'équipe d'Expressions Murloises



CRÉDIT PHOTO : EXPRESSIONS MURLOISES



CRÉDIT PHOTO : EXPRESSIONS MURLOISES



CRÉDIT PHOTO : ÉRIC RIGUET

UN ACCORDÉON À MURLES

Un souffle de Montmartre à Murles

Justine Jérémie vient d'un quartier de Paris, Montmartre, qui est comme un village d'irréductibles : "La Butte aux Cailles"... Des petites rues aux murs colorés de tags qui racontent l'histoire des gens... des petits cafés... des terrasses, et au milieu de tout ça, Justine Jérémie et son accordéon, qui distille de sa voix claire ses histoires mélancoliques et joyeuses. Une vraie joie de vivre dans un monde de plus en plus virtuel et artificiel.

Cette artiste auteure, compositrice et interprète a transporté avec son inséparable instrument, **le public dans la salle de la bergerie pleine à craquer samedi 26 septembre** aux cotés de l'association **"J'ai rendez-vous avec vous"**.

Murles a fait le plein de festivités !

Comme chaque année, la commune et les associations murloises ont rythmé l'été avec de nombreux rendez-vous culturels, sportifs et festifs.

Au programme : **concours de pétanque, vide-greniers, 4^e édition des Routes Murloises suivie de son repas avec Murles Auto-Sport.**

La tradition était également au rendez-vous avec le passage du **fougasset par les enfants et la fête du village, organisés par l'Amicale Murloise**, s'est déroulée sur deux jours et a rassemblé petits et grands, Murloises et Murlois, ainsi que des habitants des communes voisines.

Enfin, le forum des associations a permis de (re)découvrir le tissu associatif murlois.

Autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre la convivialité murloise !



CRÉDIT PHOTO : FÊTE DU VILLAGE - ERIC RIGUET

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un territoire, des services au quotidien !

Notre Communauté de communes, dont le siège se trouve à Saint-Mathieu-de-Trévières, **réunit 36 communes autour du Pic Saint-Loup**. Elle intervient dans de nombreux domaines qui font partie de notre quotidien : eau potable et assainissement, collecte et gestion des déchets, aménagement du territoire, culture, sport, environnement et loisirs.

Pour tout savoir sur les services proposés près de chez vous, **rendez-vous sur le site du Grand Pic Saint Loup** : horaires et consignes des déchetteries, eau et assainissement, actualités, activités culturelles et sportives, informations sur l'urbanisme et fonctionnement de la Communauté de communes.

Le site propose également un **portail cartographique** pour découvrir le territoire et consulter de nombreuses données utiles.



En savoir plus
scanne ou clique



Un coup de pouce pour votre facture d'eau

La **Régie de l'Eau du Pic** met en place un **Chèque Eau de 50 €** pour aider les ménages aux revenus modestes à régler leur facture d'eau. Une aide solidaire, qui correspond au montant de l'abonnement annuel.

Qui peut en bénéficier ?

Si vous habitez à Murles, êtes abonné à la Régie de l'Eau du Pic et bénéficiez du chèque énergie ou respectez les plafonds de ressources, vous pouvez en faire la demande. Pour constituer votre dossier, munissez-vous de **votre dernière facture d'eau et de votre attestation d'éligibilité au chèque énergie ou, à défaut, de votre dernier avis d'imposition. La démarche est gratuite.**

Une fois votre demande acceptée, la mairie vous remettra votre Chèque Eau avant novembre. Il vous suffira de le joindre au règlement de votre facture de solde et de déduire les 50 € du montant à payer.



CREDIT PHOTO : GÉNÉRÉE PAR IA

Un programme pour accompagner les entreprises du territoire

Jusqu'à la fin de l'année, le service Développement économique de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup propose un programme de **rendez-vous dédié aux entreprises du territoire**.

Ateliers et webinaires RH, Petits Déjs Éco et afterworks rythmeront les prochains mois autour de thématiques variées : management, ressources humaines, recrutement, innovation, développement de l'entreprise, et bien d'autres enjeux du quotidien des entrepreneurs.

Ces rencontres sont l'occasion de s'informer, de monter en compétences, d'échanger avec des experts et des partenaires, de partager des retours d'expérience entre professionnels et de développer son réseau dans un cadre convivial.

Découvrez le programme et inscrivez-vous aux rendez-vous qui vous intéressent jusqu'à la fin de l'année.

Le Bus de l'Entrepreneuriat fait étape à Combaillaux

**26
NOV**

Une idée, un projet, une activité à développer ?

Le Bus de l'Entrepreneuriat vous accompagne avec des conseils personnalisés, des informations sur les aides disponibles et des rencontres avec les acteurs locaux.

Un accompagnement gratuit pour donner un coup d'accélérateur à vos projets.



Nouveauté : le challenge équipe !

La nouvelle édition du Challenge des Courses du Pic Saint-Loup se déroulera de septembre 2026 à août 2027 avec 11 rendez-vous sportifs au programme.

Comme chaque année, trois challenges sont proposés : course à pied adultes et juniors, marche nordique et santé.

Chacun peut participer à son rythme en choisissant l'épreuve et la distance qui lui convient.

Nouveauté cette saison : **le challenge par équipes !**

Formez une équipe mixte de 5 personnes et participez aux 11 courses du calendrier. Pour chaque épreuve, au moins une femme et un homme devront être représentés. Les meilleurs résultats de l'équipe alimenteront un classement collectif tout en comptant pour le classement individuel de chaque participant.

L'inscription des équipes est gratuite sur 3WSport.com avant la première course. Il ne restera ensuite qu'à s'inscrire individuellement aux différentes épreuves avec le nom de son équipe.



CREDIT PHOTO : GÉNÉRÉE PAR IA

UNE HISTOIRE, UNE MURLOISE

*« Prendre soin de soi,
c'est aussi prendre
soin de l'autre »*

Habitante de Murles depuis huit ans, Coralie Fuentes a choisi notre village pour sa sérénité, sa nature et la qualité de vie idéale qu'il offre aux familles.

Forte d'une expérience de plus de 15 ans comme aide médico-psychologique, cette professionnelle passionnée et autodidacte s'est forgé une conviction profonde au fil de son parcours institutionnel.

Face aux contraintes administratives, aux cadences d'une organisation souvent trop rigide et au manque de temps dédié à l'humain, Coralie a fait le choix du cœur :

revenir à l'essentiel de son métier, dans le respect strict de ses valeurs et de son éthique.

Aujourd'hui, elle met son savoir-faire et sa sensibilité au service des Murlois en créant un service innovant d'accompagnement et de répit à domicile destiné aux aidants familiaux. Son action s'adresse à toutes les personnes qui soutiennent au quotidien un proche, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne âgée, confronté au handicap, à la perte d'autonomie, à la maladie ou aux aléas de la vie.

L'objectif de Coralie est simple mais essentiel : **offrir aux aidants la possibilité de souffler quelques heures en toute sérénité**, en sachant leur proche épaulé à la maison avec professionnalisme et humanité. Proposant des prestations sur-mesure adaptables aux besoins de chaque foyer, elle s'affirme comme un interlocuteur unique et privilégié.

Son service, éligible au règlement par CESU, permet ainsi de préserver le lien social et de garantir le maintien à domicile dans les meilleures conditions possible.



CRÉDIT PHOTO : ALINE SACHY

**Vous accompagnez un proche.
Mais qui vous accompagne ?**



Coralie

Aide médico-psychologique
depuis 15 ans

**Service de répit
pour aidants**

Échange gratuit
sans engagement

Scannez ici



 coraliefuentes@gmail.com

 coraliefuentes.fr

 06 17 80 31 03

Rencontre avec Coralie...

Qu'est-ce qui est le plus important dans votre façon d'accompagner les familles ?

C'est avant tout l'adaptabilité, le respect mutuel et l'écoute bienveillante. Chaque personne a son histoire, ses peurs et son propre rythme. Je refuse les accompagnements standardisés ou l'application stricte de procédures sans âme. Il faut remettre de l'émotion, de l'empathie et de la communication au centre de nos échanges.

À quoi ressemble une intervention à domicile avec vous ?

Il n'y a pas de journée type, car je m'adapte totalement à l'état de la personne et à son vécu du moment. En revanche, le déroulement reste structuré : je commence toujours par un temps d'échange avec l'aidant pour savoir comment chacun se sent. Ensuite vient le moment partagé avec le proche aidé. Enfin, je termine par une transmission détaillée pour assurer une vraie continuité dans la prise en charge.

Quel est le message principal que vous aimeriez transmettre aux aidants ?

Une phrase me tient particulièrement à cœur : « Prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de l'autre. » Beaucoup d'aidants s'oublie, s'épuisent ou culpabilisent à l'idée de prendre du temps pour eux. Or, s'accorder un moment de répit permet de se ressourcer pour mieux repartir, sans mettre en danger sa propre santé. Mon rôle est d'être cette épaule et cette oreille attentive.

Un dernier mot pour les habitants de Murles ?

J'aimerais que chacun prenne le temps de questionner ses propres limites. Épauler un proche est une belle mission, mais la charge mentale peut vite devenir écrasante. N'attendons pas l'épuisement complet ou l'isolement pour faire appel à des professionnels. Je suis là pour vous accompagner, avant, pendant, et même après, lors des moments de transition difficiles.

Une professionnelle de terrain qui comprend votre réalité

Je m'appelle Coralie Fuentes. Je suis Aide Médico-Psychologique depuis 15 ans. J'ai accompagné pendant de nombreuses années des personnes en situation de handicap et de dépendance au sein de structures médico-sociales.

Au fil de mon parcours, j'ai constaté une chose essentielle : les aidants aussi ont besoin d'être soutenus.



En savoir plus
sur Coralie
scanne ou clique

CRÉDIT PHOTO : SITE INTERNET WWW.CORALIEFUENTES.FR

INTERVENANTE : CORALIE FUENTES

SERVICES PROPOSÉS : ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE À DOMICILE, SOUTIEN ET RÉPIT POUR LES AIDANTS FAMILIAUX (ENFANTS, ADULTES, SÉNIORS).

ZONE D'INTERVENTION : MONTPELIER NORD ET SES ALENTOURS

SITE INTERNET : WWW.CORALIEFUENTES.FR

COURRIEL : CORALIEFUENTES@GMAIL.COM

TÉLÉPHONE : 06 17 80 31 03

MURLES AU QUOTIDIEN

AMÉNAGEMENTS

Pensez-y : l'espace coworking de Murles

Un bureau équipé, une salle de réunion, une connexion très haut débit et une terrasse pour souffler : tout est réuni pour travailler sereinement, au cœur du village.

Ouvert du **lundi au vendredi, de 7 h à 20 h**.

À partir de **5 € par jour**.

Réservation et informations : mairiedemurles@murles.fr | **04 67 84 40 40**

CRÉDIT PHOTO : OLIVIER SIROT



Les chantiers avancent !

Plusieurs chantiers ont été engagés depuis le printemps :

- rénovation partielle de la chaussée de la RD127 et du chemin de Murles, le marquage au sol reste à réaliser,
- remplacement de la pompe de la fontaine de l'esplanade,
- prochainement : rénovation et agrandissement des ateliers municipaux et création d'une réserve matérielle pour l'amicale murloise.

Des soirées plus lumineuses

Vous l'avez peut-être remarqué, cet été, l'éclairage public s'est éteint à minuit.

La commune a mis en place de nouveaux horaires pour l'été. Désormais, du 15 juin au 15 septembre, l'éclairage public restera allumé jusqu'à minuit au lieu de 23 heures. L'allumage l'hiver reste quant à lui à 6h00 le matin.

URBANISME

Nouveau PLU désormais en vigueur

Le **PLU révisé a été approuvé le 30 avril 2026** pour le rendre compatible avec le SCOT de la CCGPSL. La principale évolution concerne le déclassement des terrains constructibles non bâtis en zones naturelles, avec un impact sur le développement démographique.

Après les deux mois de recours, un seul a été enregistré, concernant un terrain en zone inondable.

La révision du SCOT est également engagée, avec une première phase sur "l'état initial environnemental". Achèvement prévu en 2028, sous réserve du vote des maires.

Tout savoir sur les clôtures

La hauteur totale des clôtures **ne peut excéder 1,80 m**.

Les clôtures peuvent être constituées de grilles, de haies vives ou de claires-voies, établies ou non sur un **mur bahut d'une hauteur maximale de 0,60 m** (3 hauteurs de parpaing). Les brise-vues en matériaux synthétiques, en canisse ou en brande de bruyère sont interdits.

Des murs pleins de 1,80 m de hauteur peuvent être autorisés sous réserve d'une intégration architecturale avec l'environnement immédiat. Dans ce cas, le mur devra respecter un **retrait de 0,60 m** par rapport à l'alignement de la voie afin de permettre l'aménagement de plantations destinées à le dissimuler.

Les murs et murs bahuts seront en pierres naturelles ou obligatoirement enduits dans les **2 ans suivant la délivrance du permis de construire**.

CRÉDIT PHOTO : COUVERTURE DU PLU



ÉLECTIONS

Élection sénatoriale | Résultats

Le **27 septembre**, les grands électeurs de l'Hérault ont participé à l'élection sénatoriale. Organisé tous les trois ans pour moitié, ce scrutin permet d'assurer la continuité du Sénat. Dans notre département, quatre sièges étaient à pourvoir parmi treize listes candidates.

R É S U L T A T S	Nombre de sièges	Nuances de listes - % Exprimés	Candidat.es élu.es
	2	LUG Liste d'union à gauche - 29,44%	M. Hussein BOURGI Mme Julie FRÊCHE
	1	LDVD Liste divers droite - 15,85%	M. Joseph FRANCIS
	1	LRN Liste du Rassemblement National - 12,18%	Mme Manon BOUQUIN

Élection présidentielle | Pensez à vérifier votre inscription

La prochaine élection présidentielle se déroulera les **18 avril et 2 mai 2027**. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. En cas de déménagement, pensez à effectuer votre changement d'adresse électorale.

Rendez-vous en ligne sur service-public.fr ou directement en mairie **jusqu'au 12 mars 2027**.

NOUVEAU DRAPEAU

Murles hisse ses couleurs

La commune s'est dotée d'un **drapeau officiel reprenant son blason historique**, désormais installé aux côtés des drapeaux français et européen sur la mairie.



CRÉDIT PHOTO : ÉRIC RIGUET

Le blason de Murles met à l'honneur plusieurs symboles de notre patrimoine : le lion (force et courage), la tour (histoire seigneuriale et château médiéval), le griffon (vigilance), la palme (victoire) et le huchet (traditions rurales).

Ce drapeau valorise l'histoire du village et complète le logo institutionnel "Murles, village nature" qui représente la signature administrative de la ville

INCIVILITÉS

Un village propre, des rues tranquilles : l'affaire de tous !

Quelques rappels pour préserver la tranquillité et la propreté du village :

- **30 km/h** : respectons la limitation, motos comprises,
- **déjections et déchets** : les crottes de chiens, mégots et autres déchets doivent être ramassés et jetés à la poubelle, par le propriétaire,
- **chiens en laisse** : obligatoire dans le vieux village, près des bâtiments publics, des arrêts de bus et dans les lieux fréquentés par le public et les enfants.

Des gestes simples, pour un village plus agréable pour tous.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Tom VIGUIER
né le 3 juillet 2026
Nous lui souhaitons longue vie.



CRÉDIT PHOTO : ALEXIS VIGUIER

MARIAGES

Mme SUAU Amandine et M. FARRUGIA Thomas,
se sont dits oui le 12 septembre 2026 à 12h30



CRÉDIT PHOTO : LES MARIÉS

Le fil des jours

*Ici naissent des rires et s'unissent des vies,
Au fil de notre histoire qui doucement s'écrit.
Bienvenue aux enfants, bonheur aux mariés,
Et tendresse infinie à nos proches regrettés.*

Anonyme

DOSSIER SÉCURITÉ

Gardons le lien, même en cas d'alerte

La commune de Murles a l'obligation d'informer ses habitants en cas de danger. Depuis le printemps, plusieurs messages de vigilance vous ont ainsi été envoyés, notamment lors des épisodes de vigilance rouge pour risque de feux de forêt ou de vigilance orange canicule.

Vous n'avez pas reçu ces alertes ? Il est possible que la mairie ne dispose pas de votre adresse e-mail. Pour recevoir ces messages, mais aussi les informations concernant les spectacles, animations, travaux ou interruptions de circulation, **transmettez simplement vos coordonnées à mairiedemurles@murles.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse et adresse e-mail.**

Et autour de vous ? Pensez aussi à un proche, un voisin ou un ami qui pourrait avoir besoin d'une attention particulière en cas d'événement exceptionnel : personne âgée ou isolée, en situation de handicap ou rencontrant des difficultés ponctuelles. Un simple appel, un message ou une visite peut parfois faire toute la différence.

La mairie tient à jour un registre des personnes vulnérables. Si vous souhaitez y inscrire une personne de votre entourage, n'hésitez pas à nous contacter pour nous la signaler.

La vigilance de chacun contribue à la sécurité de tous.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Les événements de cet été nous l'ont rappelé : face à une situation exceptionnelle, chaque commune doit pouvoir réagir rapidement. À Murles, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) organise cette réponse en cas de risque majeur, notamment d'inondation ou de ruissellement et de feu de forêt.

Le PCS prévoit **trois niveaux d'intervention**, pour adapter progressivement les mesures à la situation.

- **Niveau 1 - Veille active** : surveillance et suivi de la situation.
- **Niveau 2 - Prévention** : information de la population, barriérage, astreinte des élus, mobilisation des agents et vérification du matériel.
- **Niveau 3 - Crise** : activation du poste de commandement communal, fermeture éventuelle de routes et, si nécessaire, mise en place de mesures de confinement ou d'évacuation.

Son objectif est simple : alerter, protéger et accompagner les Murlois au mieux dès les premières heures d'une situation de crise, notamment les personnes les plus vulnérables.



CRÉDIT PHOTO : COUVERTURE DU PCS



CRÉDIT PHOTO : FR-ALERT

FR-Alert : pas besoin d'appli !

Le dispositif a été activé pour la première fois dans l'hérault le 30 septembre, lors du sévère épisode pluvieux, afin de vous informer directement sur vos téléphones.

Ce dispositif d'alerte, peu connu du public, a été mis en avant lors des feux hors normes en Gironde et dans les Landes cet été. FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel les personnes présentes dans une zone de danger et de les informer des bons comportements à adopter.

Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone est en mode silencieux. Aucune installation n'est nécessaire : la réception de l'alerte se fait automatiquement. Des délais de réception peuvent toutefois varier selon le téléphone, l'opérateur ou la localisation au moment de l'envoi.

Plus d'informations sur <https://fr-alert.gouv.fr/>

NUMÉROS D'URGENCE

- **Les pompiers : 18**
- **Le SAMU : 15**
- **La gendarmerie : 17**
- **Secours et feu / Europe : 112**
- **Eau du pic (fuite) :**
04 99 61 46 00 / la nuit, tapez 1
- **Coopérative d'électricité (coupure) :**
04 67 66 67 66 / la nuit tapez 2
- **Allo enfance maltraitée : 119**
- **Maltraitements des personnes âgées et/ou en situation de handicap : 3977**
- **Hébergement d'urgence : 115**
- **Violences conjugales : 3919**
- **Centre antipoison : 05 61 77 74 47**

JEUX

LABYRINTHE

**Mission noisette !
À toi de guider
l'écureuil sans te perdre !**



7						9		
	2	1				8	7	3
8	9	3	4			6		2
5	4			1	7	2		6
3	1	2	8		5			
		9	1	8				
	7							4
2								

SUDOKU

**À vos crayons ! Les chiffres
n'attendent plus que vous
pour reprendre leur place.**



ET MAINTENANT ?

Parce qu'on n'a jamais vraiment fini de jouer...
prolonge l'aventure avec de nouveaux défis !
Simple, gratuit et sans application à télécharger.



Pour continuer à jouer
scanne ou clique



AGENDA

OCTOBRE

08

RÉUNION
SALLE COQUIN

Obligations Légales de
Débroussaillage | 18h30
MAIRIE

17

THÉÂTRE
SALLE COQUIN

La gueule de l'emploi | 20h30
FNCTA 34

31

FESTIVITÉ
DEVANT LA MAIRIE

Halloween | 18h
MAIRIE

NOVEMBRE

07

FESTIVITÉ
SALLE COQUIN

Concours de belote | 17h
AMICALE MURLOISE

21-22

CULTURE
SALLE COQUIN

Exposition artistique | journée
EXPRESSIONS MURLOISES

08

SPORTIF
VAILHAUQUÈS

Vailhau'run | 15 km | 9h
VAILHAUTRAIL

28

THÉÂTRE
SALLE COQUIN

Piège sur toile | 20h30
FNCTA 34



En savoir plus
scanne ou clique

DÉCEMBRE

05

ACTIVITÉ
PRÉAU COQUIN

Construction nichoir | après-midi
EXPRESSIONS MURLOISES

12

FESTIVITÉ
SALLE COQUIN

Mère Noël à la rescousse | 17h
MAIRIE

16

FESTIVITÉ
SALLE COQUIN

Marché de Noël | 16h30
MAIRIE

JANVIER

03

FESTIVITÉ
SALLE COQUIN

Voeux du maire | 17h
MAIRIE

06

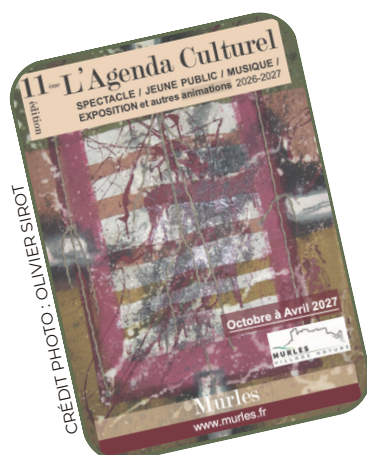
FESTIVITÉ
PAUSE MURLOISE

Galette des rois | 17h30
CAFÉ ÉPICÉ MURLOIS

16

THÉÂTRE
SALLE COQUIN

Le temps n'existe pas | 20h30
FNCTA 34



Encore un peu de patience...

L'intégralité de l'agenda culturel
jusqu'en avril 2027 sera bientôt disponible !

Un événement, une actualité, un
rendez-vous à ne pas manquer ?

Pour rester au cœur de la vie de notre
village et suivre tous les temps forts de
la commune, rendez-vous sur notre
page Facebook et notre site internet.



Mairie de Murles | Murles



www.murles.fr

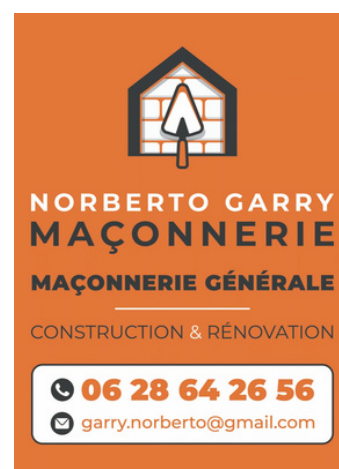
NOS PARTENAIRES



AGENCE DE GRABELS
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7 - 24h/24

clientèle@cesml.fr — www.cesml.com



Vous aussi, soutenez Murles : devenez partenaire du village. Contactez-nous : mairiedemurles@murles.fr | 04 67 84 40 40

Ours du magazine

Direction de la publication : Éric RIGUET | Maire de Murles
Rédaction : Eric Riguet | Maire de Murles - Marie-Pierre TROUILLET | Première adjointe - Associations murloises
Crédits photos : mention des auteurs directement sous les visuels
Mise en page : Aline SACHY | Troisième adjointe
Contact : 2 Voie de Marianne, 34980 Murles - mairiedemurles@murles.fr
Dépôt légal : Octobre 2026
Mentions de reproduction : Toute reproduction, même partielle, est soumise à autorisation.

